

Ministère des Finances et du Budget

Arrêté n° portant nomination des membres statutaires du comité de sélection des projets et programmes d'investissements publics

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

- VU la Constitution ;
- VU la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2016-34 du 23 décembre 2016 ;
- VU la loi n° 2012-22 du 27 décembre 2012 portant Code de transparence dans la gestion des Finances publiques ;
- VU la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités territoriales, modifiée ;
- VU la loi n° 2021-23 du 02 mars 2021 relative aux Contrats de Partenariat public-privé ;
- VU la loi d'orientation n° 2022-08 du 19 avril 2022 relative au secteur parapublic, au suivi du portefeuille de l'Etat et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique ;
- VU le décret n° 2004-627 du 07 mai 2004 portant application du Code des investissements ;
- VU le décret n° 2018-1100 du 07 juin 2018 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Observatoire national des Investissements ;
- VU le décret n° 2021-1443 du 27 octobre 2021 portant application de la loi n° 2021-23 du 02 mars 2021 relative aux Contrats de Partenariat public-privé ;
- VU le décret n° 2020-978 du 23 avril 2020 portant Règlement général sur la Comptabilité publique ;
- VU le décret n° 2020-1019 du 06 mai 2020 portant Plan comptable de l'Etat ;
- VU le décret n° 2020-1020 du 06 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat, modifié par le décret n° 2020-2423 du 31 décembre 2020 ;
- VU le décret n° 2022-1576 du 1^{er} septembre 2022 portant Nomenclature budgétaire de l'Etat ;
- VU le décret n° 2023-2124 du 30 octobre 2023 portant réglementation du cadre général de gestion des investissements publics ;

- VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;
VU le décret n° 2024-939 du 05 avril 2024 portant nomination des ministres et secrétaires généraux et fixant la composition du Gouvernement ;
VU le décret n° 2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'État, et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;
VU le décret n° 2024-948 du 08 avril 2024 relatif aux attributions du Ministre des Finances et du Budget ;
SUR la note de présentation du Directeur général du Budget,

ARRETE :



Article premier. - Sont nommés membres statutaires du comité de sélection des projets et programmes d'investissements publics, les responsables de service ci-après désignés es qualité :

- le Directeur général du Budget ,
- le Directeur général en charge de la Planification et des Politiques économiques ;
- le Directeur général en charge de la Comptabilité publique et du Trésor ;
- le Directeur général des Impôts et des Domaines ;
- le Directeur de la Coopération financière et économique ;
- le Directeur en charge des Financements et des Partenariats Public-Privés ;
Coordonnateur de l'Unité nationale d'appui aux Partenariats Public-Privés ;
- le Directeur central des Marchés publics ;
- le Directeur en charge de l'Équité et de l'Égalité de Genre ;
- le Directeur en charge de la Planification ;
- le Directeur de la Programmation budgétaire.

Article 2.- Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n° 008618 du 30 avril 2018 portant création du comité d'investissement des projets et programmes.

Article 3.- le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Dakar, le

Cheikh DIBA